



Schweizer Syndikat Medienschaffender / Syndicat suisse des mass media / Sindacato svizzero dei mass media / Sindicat svizzer dals meds da massa

fairline®
nachhaltige verbandslösungen

fairsicherungsberatung®
broker der nachhaltigen wirtschaft

Assurance d'indemnités journalières en cas de maladie et d'accident pour les membres du SSM via l'association fairline®

Le SSM a récemment adhéré à l'association fairline®, donnant ainsi la possibilité à tous ses membres d'adhérer au contrat cadre d'assurances d'indemnités journalières en cas de maladie et d'accidents via fairline® sans devoir s'acquitter eux-mêmes d'une cotisation à cette organisation.

La prime d'assurance minimale s'élève à CHF 500.00, ce qui est très modeste et intéressant pour les personnes qui souhaitent assurer un petit salaire annuel. Les indemnités journalières en cas de maladie sont versées au maximum pendant 730 jours par cas.

Ce contrat cadre d'assurance n'établit pas un montant d'assurance minimum mais un plafond de 250 000 francs. A noter également que dans le passé les assurés ont perçu chaque année une participation aux bénéfices allant jusqu'à 15 %.

Pour pouvoir adhérer à ce contrat d'assurance, il faut se soumettre à un examen de santé.

Indépendants du sexe, de la profession et de l'âge, les taux de prime s'élèvent actuellement à :

Délai d'attente 14 jours	2.704 % du salaire annuel assuré
Délai d'attente 30 jours	1.769 % du salaire annuel assuré
Délai d'attente 60 jours	1.207 % du salaire annuel assuré
Délai d'attente 90 jours	1.001 % du salaire annuel assuré

Procédure à suivre pour s'assurer :

1. Télécharger les formulaires requis via le secrétariat central SSM (info@ssm-site.ch) ou le site web de fairsicherungsberatung® - www.fairsicherung.ch - (demande indemnité journalière en cas de maladie, questionnaire santé, conditions générales indemnités journalières en cas de maladie, conditions générales indemnités journalières en cas d'accident).
2. Envoyer les documents dûment remplis et signés, accompagnés d'une copie de la carte de membre SSM, à l'adresse ci-dessous :

verband fairline®
c/o fairsicherungsberatung ag
Case postale 6058
3001 Berne

Les membres du SSM ont également la possibilité de demander un examen général de leur situation d'assurance par fairsicherungsberatung®. Au prix de **300 francs** au lieu de 380 francs, fairsicherungsberatung® propose un entretien conseil de 2 heures au maximum en matière d'assurance et de prévoyance dans l'un de ses bureaux à Berne ou à Zurich.

Nous sommes convaincus que cette solution permettra à nos membres d'obtenir des conseils et une assistance professionnelle efficace et ciblée sur leurs besoins.